QUARTIER GENERAL
LÉGION DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1844.

ORDRE DE BRIGADE No. 6

Les volontaires de la Légion de la Louisiane prendront les armes mercredi 31 courant, à 7 heures du matin, [illegible] prochain, à 8 heures du matin [illegible] inspection.

Par ordre du Capitaine
MATHIEU LABTILLARDIE,
Major-Commandant.